

■ **Bernard Gatherat**, à Boncourt, CH-677.1.001.354-1, Exploitation de l'Hôtel - restaurant de la Locomotive, Raison individuelle (FOSC no 285 du 05. 12. 1984, p. 4335). Par jugement du 09.10.2006, le Juge civil du Tribunal de Première Instance à Porrentruy a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 903 du 31.10.2006
(03623330 / CH-677.1.001.354-1)